

# MOUFIA AQUATIK

7 ALLEE DES KENTIAS  
97490 SAINTE-CLOTILDE

## Rapport Financier 2014-2015

### Les Recettes :

Les recettes de la boutique TYR et Tee Shirts et Sweats du Club ont été de 1 986 €. La marge dégagée est de 306 € cette année.

Les recettes des actions Avenir Poussin et Challenge Moufia ont été de 3 € et 683 €.

Les recettes pour le meeting de Moufia ont été de 360 €, 253 € pour le Natathlon et 100 € pour l'action Iren.

Les engagements reçus ont été de 294 €

- Au total un gain de 1998 € sur les actions et boutique
- Les adhésions :

Pour la saison 2014-2015, elles ont été de 58 946 € pour 400 adhérents soit une cotisation moyenne de 147 €, (en baisse), contre 58 689 € en 2013-2014, contre 56 067 € en 2012-2013 et 60 634 € en 2011-2012.

- Les subventions :

Elles ont été de 27 064 € dont 6 614 € pour la prise en charge d'une partie du salaire de Julien Bayle, elles étaient de 26 796 € en 2013-2014, 26 652 € en 2012-2013 et 25 799 € en 2011-2012

- Pas de partenariat financier cette année.
- Impact de l'exercice précédent sur le résultat de cette année :

Des recettes ont été encaissées sur la période, relatives à l'exercice précédent pour un total de 3 370 €. Les charges sur l'exercice précédent ont été décaissées pour 599 € soit un impact bénéfique sur cet exercice de 2 771 € concernant 2013-2014.

### Les Charges :

- Du matériel de sport a été acheté pour 1 764 €.
- Les achats de petites fournitures et maintenance du site internet ont été de 892 €
- La location du site Aquanor a été de 450 €.
- Les primes d'assurances à la Maïf ont été de 1 759 €.
- Les formations secourisme et BF1 ont été prises en charge par le club pour 940 €.
- Les coûts de fonctionnement interne (Cros, Annonces, réception AG, goûters, affranchissements, téléphone, cotisations, frais bancaires) ont été de 2 732 € ils sont stables par rapport à l'exercice précédent.
- Les licences ont été payées pour un montant de 5 657€ et les engagements aux compétitions pour 1 823 €, la cotisation extranat est toujours de 417 €.
- Les honoraires de Yann Besson ont été de 492 € contre 2742 € l'exercice précédent.
- Les honoraires de l'avocate missionnée pendant le conflit avec l'ancienne éducatrice ont été de 488 €.
- Les charges de personnel ont été de 62 577 € contre 45 657 € l'exercice précédent, soit une augmentation de 16 920 €.

- Les déplacements des nageurs Elite à Avignon, Montauban, Agen, Antibes et le stage à Maurice ont coûté au club 11 055 €, pour les Avenirs Poussins : le stage et la sortie squash ont couté 545 €.
- A noter que des Fonds dédiés sont toujours dans les comptes pour un montant de 1 199 €, il s'agit de l'action « Femmes » qu'il faudra encore poursuivre cette année pour utiliser la subvention reçue.

**Résultat : La perte globale est de 811 € tenant compte d'un bénéfice de 2 771 € issu de l'exercice précédent.**

**Le résultat net de l'exercice est donc une perte de 3 582 € : cette perte est due à cause de dépenses non budgétées à savoir principalement le litige avec l'éducatrice :**

**450 € de remboursements de parents mécontents / 488 € frais d'avocat / 788 € frais de remplacement de l'éducatrice / 608 € Rattrapage adhésion médecine du travail**

**Puis diverses dépenses :**

**474 € le remplacement pour la perte de l'ordinateur/ 450 € la location des lignes à Aquanor /195 € les forfaits non déclarés**

**Le Bilan :**

**L'Actif :** Nous avons donc de la trésorerie à hauteur de 5 143 € au 30/06/2015, et des créances à recevoir (soldes de subvention, et remboursements de parents attendus sur les déplacements) à hauteur de 6 232 €.

Il existe un stock de textile à vendre à hauteur de 1 342 €.

**Au Passif :** Les fonds propres sont positifs à hauteur de 2 579 €.

Les fonds dédiés sont donc de 1199 €.

Nous avons une dette de 1 710 € payée à Energy Pub en septembre 2015, une facture pour la formation BF1 non parvenue de 800 €, des subventions 2015 reçues en avance pour 6 430 € dont 5500 € pour le stage sportif de rentrée et 930 € de la région.

**Éléments Hors Bilan : Le Bénévolat**

Comme dans toute association nous avons des bénévoles :

- Les 22 parents « officiels » des compétitions 2A, 4B, 16C dont 1 en informatique, 6 nageurs
- Les parents bénévoles pour les actions
- Les membres du Conseil d'Administration
- Les prestations offertes

Ce bénévolat a été chiffré à 22 575 € soit près de 2 369 heures au smic, 10% de plus que l'année dernière.

La mise à disposition du site et l'entretien sont évalués à 30 000 €.

Les Dons de nos principaux partenaires :

Paysan Breton : 250 €, Nestlé : 400 €, Cilam 200 €